

Monsieur Warez peintre Directeur
du Musée de Bruxelles.



Monsieur

Je vous envoie un catalogue d'une vente de très beaux tableaux que je
vais faire le 2 février prochain, parmi lesquels se trouve un David
Vénier, dont notre Musée a désiré faire l'acquisition, et a offert
10 à 11,000 Fr. je crois, prix que le propriétaire n'a pas accepté, parce
qu'il pouvait 12,000 " à la vente Pérégau qui a eu lieu en 1841.

Aujourd'hui des circonstances imprévues obligent l'amateur à
faire vendre sa collection en vente publique.

Comme je sais Monsieur que vous êtes admirateur du bon
et du beau, je crois vous être agréable de vous en donner avis.

Il y a encore bien d'autres tableaux dignes d'ornez notre Musée,
de Berchem, N° 1. Backhuysen N° 2. Paulus Potter, N° 13. Jacques
Pruysdael, 19. Vander Meer N° 26. et les deux Philippe Wouwerman,
tous sont de la plus grande authenticité, et de la plus belle qualité
et conservation.

Les tableaux des grands maîtres deviennent très rares, et je crois
que de longtemps il ne se présentera pas une occasion plus
favorable pour faire de bonnes acquisitions.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance de
ma parfaite considération.

Simonet

M. Rue d'Argenteuil

Paris 28. Décembre 1850.

Expert de la Compagnie des
Commissaires Priseurs.

Messieurs les Conseillers de la Direction du
Musée



Messieurs,

Je prends la liberté de vous écrire pour vous prévenir que le 2
février prochain je fais une vente de très beaux tableaux,
parmi les quels se trouve un David Teniers N° 23 qui a
été présenté à votre musée, il y a q. q. temps, et dont on a
offert 10 à 11,000^{fr} je crois, pris que le propriétaire n'a pas accepté,
parce qu'il l'aurait plus de 12,000^{fr} à la vente Perrigault,
dont il faisait partie, et qui a eu lieu en 1811.

Maintenant, par des circonstances imprévues,
l'amateur est obligé de se défaire de sa collection en vente publique,
je crois vous être agréable de vous en donner avis.

Il y a bien encore q. q. autres tableaux dignes d'ornez votre
musée, le Berchem N° 1. Backhuysen N° 4, Paulus Potter 13,
Jacques Houysdael 19, Vander Meert 26, et les deux Philippe
Houwermans N° 28 et 29, tous sont de la plus grande authenticité.

Les tableaux de grands maîtres bien conservés et de
bonne qualité deviennent très rares, et je crois que de longtemps
il ne se présentera pas une occasion plus favorable pour
faire des acquisitions.

Veuillez agréer Messieurs l'assurance de ma
parfaite considération.

M. Rue d'Argenteuil.

28. Décembre 1810.

Simonet

Expert de la Compagnie des commissaires
priseurs.

Musée royal
de
Peinture
et de
Sculpture

N^o 323
2 Annexes.

N^o 323

Brunello, le 8 Janvier 1851.

à M^{le} Ministre des Intérieurs

M^{le} Min.

Par la lettre ci-jointe en
copie, M^{le} Simonet vient de nous
adresser le Catalogue d'une
Collection de tableaux qui doit
être vendue à Paris le 2 février prochain.

Cette collection semble
composée d'ouvrages très remar-
quables parmi lesquels il ex-
iste que nous serions heureux
de voir figurer dans le Musée
de l'Etat, entre autres, une
œuvre de Vermeer (N^o 23 du
Catalogue) provenant du Cabinet
de M^{le} Comte Perregaux et
dont la Commission du Musée
a offert en 1848, une somme
de 10000 francs que M^{le}
Ladieu, propriétaire du tableau,
n'a pas cru pouvoir accepter.

Nous avons l'honneur de
vous proposer, M^{le} Min.
de charger un ou deux Membres
de Notre Commission de se rendre
à Paris, à l'effet d'examiner
cette Collection et de vous
adresser ^{ensuite} un rapport sur

Les acquisitions qui s'y trouvent
sont utiles de faire dans
l'intérêt du Musée royal.

Veuillez agréer, M. le

Le Président

Le Secrétaire

J. B. de

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 23 Janvier 1851.

1^{re} DIVISION.

INDICATEUR

GÉNÉRAL N° 760

SPÉCIAL N° 994.



Messieurs,

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

En réponse à votre lettre du 8 du courant, N° 323, j'ai l'honneur de vous prier de me faire savoir si l'un ou l'autre des M. M. les commissaires experts du Musée ne doit pas se rendre, pour son propre compte, à la vente dont il s'agit, car, dans l'affirmative, il faudrait se charger d'examiner les tableaux qui consisteraient pour le Musée, & de vous adresser un rapport.

On éviterait ainsi des frais de déplacement regrettables, surtout, quand le mérite des œuvres n'est pas tout-à-fait démontré & qu'il n'y a aucune certitude d'acquisition.

Agnez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

W. Rogier

À la Commission administrative du Musée
Royal de peinture &c
(M. Navez, Président)

a Monsieur le Directeur du
Musée royal de Bruxelles

Monsieur

J'ai l'honneur de vous prévenir que le
propriétaire de la Collection de tableaux anciens,
qui doit être vendue aux enchères publiques, par
mon ministère, le 4 février prochain, en
l'une des salles de vente de la rue des Jeuneurs,
m'a autorisé à vous offrir un crédit de
six mois pour les acquisitions qui seraient
faites pour le Musée de Bruxelles.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Directeur,

Votre très humble serviteur

Dieu

Paris le 28 Janvier 1861.

Brunelles, le 29 Janvier 1851

Musée royal
de
Peinture
et de
Sculpture
N^o 323
— 47

M^r Simonet
Expert de la Comp^{ie} des Com-
missaires à Paris
Rue d'Argenteuil. 11.

M^r

Je vous prie d'agréer
mes remerciements pour les
renseignements que vous avez
eu l'obligeance de me commu-
niquer au sujet des ~~tableaux~~
tableaux dont la vente doit
avoir lieu à Paris le 4 février
proch.

La Commission du Musée regrette
bien vivement, M^r, que les der-
nières acquisitions faites à la
Haye ne lui permettent pas
de profiter des occasions
favorables que vous voulez
bien signaler à son attention.

Belles ag^{es}. M^r l'exp^t
de nos sentiments distingués.

Le Président.

J. Perz